

# GRANOTES

MAGAZINE MUNICIPAL D'ARGELES-SUR-MER - N° 159

## TRANSFORMER LA VILLE

Le bouquet mobilités

## DOSSIER

Nettoyage raisonné des plages

## ACTU EN BREF

Digue Nord

## ATTRACTIVITÉ

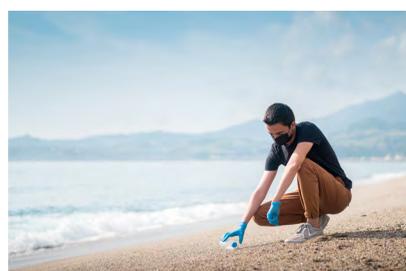
Un été vitaminé



[ville-argelessurmer.fr](http://ville-argelessurmer.fr)

*Argeles*  
SUR-MER  
la naturelle

# Au Sommaire



Directeur de publication :  
Antoine Parra, Maire d'Argelès-sur-Mer

Conception - Rédaction - Maquette :  
Delphine Bastide  
Christophe Prévost-Debaisieux

Service communication :  
Mairie – Allée F. Buisson  
66700 Argelès-sur-Mer – Tél. 04 68 95 34 26  
com@ville-argelessurmer.fr

Photos : Ville d'Argelès-sur-Mer / Office de Tourisme

Tirage : 7 500 exemplaires  
Impression : Imprimerie Salvador - 66200 Elne

Le journal municipal est consultable sur le site internet  
de la ville : [www.ville-argelessurmer.fr](http://www.ville-argelessurmer.fr)  
Ce magazine est imprimé sur du papier certifié PEFC  
(issu de forêts durablement gérées)

## INSTANTANÉ p-04

- Retour en images

## ENVIRONNEMENT p-07

- Éclairage public
- Réensablement de la plage du Racou
- Digue Nord confortée

## TRANSFORMER LA VILLE p-10

- Mobilité d'Aqui
- Des avenues remodelées : revue de chantiers

## BIEN VIVRE ENSEMBLE p-13

- Faire du vélo, ça s'apprend
- Autour de l'école Molière
- Paniers solidaires
- Marchés d'été

## DOSSIER p-17

- Argelès-sur-Mer en actions côté plages pour un littoral préservé et attractif.

## GESTION DES RISQUES p-26

- Sécheresse
- Canicule
- Feux de forêt

## ATTRACTIVITÉ p-31

- Un été vitaminé !



**Antoine Parra**  
Maire d'Argelès-sur-Mer,  
Président de la Communauté de communes  
Albères - Côte Vermeille - Illibéris

Chers Argelésiens,

Comme chaque année, à cette même période, les vacances d'été sont attendues par tous avec impatience. C'est le temps des retrouvailles pour les uns, du repos, de la pause méritée pour les autres et pour certains d'une transition avant la rentrée de septembre.

Votre nouveau numéro du magazine d'informations « Granotes » arrive dans le même temps que la saison estivale 2023. Toutefois, cette année est différente des autres car notre département connaît un niveau de sécheresse exceptionnel placé sous le signe des restrictions d'eau.

La ressource en eau nous concerne tous, les restrictions nous engagent tout autant. Permettez-moi de remercier chacune et chacun d'entre-vous, habitants comme professionnels, pour les efforts consentis depuis plus de trois mois déjà pour que notre consommation en eau soit la plus vertueuse possible. Sachez que les efforts consentis sont d'ores et déjà mesurables en termes de consommation globale.

J'ai une pensée pour tous les acteurs économiques qui souffrent fortement de cette situation et dont l'activité est mise à mal. Poursuivons collectivement nos efforts. Je compte sur la vigilance de chacun pour préserver cette ressource si précieuse.

Dans cet effort, vous pouvez compter sur votre municipalité qui mène une gestion attentive de cette ressource afin que sa population, ses activités touristiques et économiques, son agriculture puissent passer cette étape difficile.

**«...l'été doit être propice à la découverte d'Argelès-sur-Mer à vélo, à cheval, au fil de l'eau ou à pied, faites le choix de cultiver le slow tourisme...»**

Toutefois, l'été doit être propice à la découverte d'Argelès-sur-Mer. À vélo, à cheval, au fil de l'eau ou à pied, faites le choix de cultiver le slow tourisme dans la perle de la Côte Vermeille !

Tout au long de l'année, nous développons les sports de nature, créons des chemins d'itinérance douce et valorisons les filières oenotouristiques et agritouristiques. Argelès investit pour un environnement fier de ses racines.

A cette occasion, je salue l'engagement des bénévoles de la Réserve Intercommunale de Sécurité Civile qui sillonnent déjà nos Albères depuis le début du mois de juin afin de prévenir tout risque d'incendie. Je salue aussi l'ensemble des

forces de sécurité qui seront déployées pour assurer la sécurité de tous. Vous pourrez encore compter sur nos Maîtres-Nageurs Sauveteurs qui assureront chaque jour, la surveillance de nos plages.

Oui, cette saison 2023 s'annonce sous surveillance mais nous n'oublierons pas de partager des moments de convivialité pour que chaque Argelésien, chaque visiteur et chaque vacancier garde le meilleur de notre commune. Comme chaque été, de nombreux rendez-vous festifs et culturels sur l'ensemble de la station sont organisés afin que vous puissiez profiter en famille, seul ou entre amis des beaux jours.

Profitons de l'été. Profitons de ces sorties. Profitons de ces moments ensemble. Très bel été 2023 à toutes et tous !

Bien à vous,

Antoine Parra,

# Retour en images



## Bacchus Festival



### Permanence d'Antoine Parra, Maire d'Argelès-sur-Mer

Depuis le début de l'année, une nouvelle tradition a vu le jour dans notre ville : le maire, soucieux d'écouter et d'échanger avec ses concitoyens, ouvre grand les portes de son bureau le dernier samedi de chaque mois. Pas besoin de prendre rendez-vous au préalable ! Cette initiative permet à tous les habitants de la ville de se rendre à la mairie et d'avoir l'opportunité de rencontrer

le Maire en personne. Que ce soit pour poser une question, soumettre une préoccupation ou simplement faire connaissance, ces permanences favorisent le dialogue direct entre les citoyens et leur Maire. Grâce à cette proximité chaleureuse, notre Maire démontre son engagement sincère envers la communauté et sa volonté de travailler ensemble pour le bien de tous.



## Bacchus Festival

Le public est venu en nombre pour vivre ce festival 100% épicurien ! Avec trois dates et pas moins de trois artistes par soir, cette seconde édition aura tenu toutes ses promesses.

Entre shows incroyables et ambiance des grands soirs, le Bacchus festival aura aussi permis de mettre en lumière acteurs et produits locaux, sans oublier les vins du Roussillon.

Les prix Bacchus 2023 ont été décernés sur scène, lors de la dernière soirée du festival. Un jury indépendant de 22 membres a eu le privilège de déguster à l'aveugle les vins finalistes du Roussillon.

**Antoine Parra, Maire d'Argelès-sur-Mer**, a honoré de sa présence sur scène pour remettre le **prix Bacchus du meilleur vin blanc à la Maison Albera**.



De gauche à droite :  
Amir, Christophe Maé,  
Ibrahim Maalouf, Zazie,  
Juliette Armanet, Elmer  
Food Beat

Voici les autres lauréats de cette soirée :

- Prix du meilleur vin rosé :  
**les Vignerons Catalans.**
- Prix du meilleur vin doux naturel :  
**Les vignobles Terrassous.**
- Prix du meilleur vin rouge :  
**Château Montana.**
- Coup de cœur artiste :  
**Domaine Lafage.**
- Bacchus d'honneur :  
**La maison Arnaud de Villeneuve.**



**Félicitations à tous les lauréats des Bacchus 2023, talentueux acteurs de la scène viticole du Roussillon !**



## Les prochaines permanences du Maire :

De 9h00 à 12h00

**30 septembre** : annexe mairie  
**28 octobre** : Office de Tourisme

**25 novembre** : annexe mairie  
**16 décembre** : Office de Tourisme

# Actu en bref



## Sobriété énergétique : passage des lampes aux vapeurs de mercure aux LEDs !

Dans le cadre de son plan de sobriété énergétique, la municipalité s'est engagée, en fin d'année dernière, à remplacer progressivement les 1 196 éclairages "boules" aux vapeurs de mercure par des ampoules LED. C'est chose faite ! Cette opération d'envergure, financée en partie par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), a déjà permis à la Ville de réaliser de réelles économies (voir chiffres clés). La municipalité entend poursuivre son action de rénovation de l'éclairage public dans une logique de sobriété énergétique et de réduction

des coûts (facture, maintenance). Fin 2023, une deuxième phase d'interventions est prévue. Elle visera à remplacer progressivement les éclairages obsolètes, vétustes et énergivores encore présents en différents points du centre-ville et sur le domaine routier. Pour la financer, la Ville sollicite le Fonds Vert initié par l'État pour accélérer la transition écologique dans les territoires.



**Benoit Ribard,**  
Conseiller municipal  
délégué à la  
Transition Écologique

« La municipalité d'Argelès-sur-Mer s'est dotée d'un plan de sobriété énergétique et agit pour réduire considérablement sa consommation d'électricité ainsi que son impact sur la biodiversité nocturne. Parmi les actions réalisées figurent le remplacement de toutes les lampes à vapeur de mercure par des LEDs (lire article ci-contre) mais aussi l'extinction de l'éclairage public nocturne depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2022. Celle-ci a déjà permis de réduire de plus de 40% la consommation énergétique de la ville. Au printemps dernier, nous avons adapté le plan d'extinction de l'éclairage public aux spécificités de la ville et aux besoins particuliers liés aux saisons. Ainsi, au printemps/été (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre), les lumières de la ville s'éteignent chaque nuit entre 01h00 et 05h00 du matin (de 23h00 à 05h00 en automne/hiver). Par mesure de sécurité, l'ensemble du secteur plage et les axes à forte concentration de flux piétons/vélos (avenues du 8 Mai 1945, du Général de Gaulle et route de Taxo à la Mer) restent quant à eux éclairés toute la nuit jusqu'au 30 septembre. L'éclairage public est aussi maintenu toute la nuit et ce, toute l'année, dans le centre du vieux village, pour le confort des résidents de ce secteur principalement piéton, ainsi que dans les zones couvertes par la vidéoprotection pour le bon fonctionnement du système ».

## Chiffres clés :

**80%**

La baisse estimée de la facture totale d'électricité de la commune grâce au passage aux LEDs combiné à l'extinction nocturne de l'éclairage public

**440 769 KWh**

de consommation en moins

**45 839, 97 €**

d'économies réalisées sur la facture d'électricité

**52,46 tonnes de CO<sub>2</sub>**

de moins émises dans l'atmosphère

# Actu en bref

## Lutte contre l'érosion : la plage du Racou "rechargée" pour le confort des utilisateurs

Le projet de confortement de la digue Nord du port prévoyait que les sables issus du dragage réalisé en pied de digue soient dédiés à la plage du Racou. Engagement tenu ! 14 000 m<sup>3</sup> de sédiments sableux ont été acheminés à un point très précis de la plage de façon à lui permettre de se reconstituer.



La municipalité d'Argelès-sur-Mer a saisi l'opportunité des travaux de confortement de la digue Nord du port pour recharger en sable la plage du Racou. Cette opération a été minutieusement préparée, en étroite collaboration avec la Communauté de communes ACVI, qui assure la gestion du trait de côte dans le cadre de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations). Cette dernière a réuni un groupe de travail dédié composé d'experts\* qui a étudié les principes généraux de fonctionnement de la plage du Racou : volumétrie et granulométrie du sable présent, évolution du trait de côte...

### Réensabler sans dénaturer

Cette étude a permis de localiser un point d'inflexion, situé au centre de la plage, dans l'axe du poste de secours. C'est à ce point précis qu'a été effectué le rechargement. Seuls les sédiments sableux à la granulométrie et à la couleur proches de celle du sable présent au

Racou ont été utilisés. 1 500 m<sup>3</sup> de sables ont été écartés des opérations de rechargement en raison de leur aspect. Propres mais noircis par le manque d'oxygène, ces sables n'ont pas été déposés sur le rivage afin de ne pas rompre l'unité esthétique du site.

### Suivi scientifique



Le rechargement est achevé. Le sable va désormais faire sa vie au gré de la mer et du vent, sous l'œil des scientifiques. Depuis juillet 2020, dans le cadre de l'Obscat, le site du Racou dispose en effet d'une caméra vidéo haute fréquence qui permet un suivi topobathymétrique (déplacement de sable de la partie émergée et immergée de la plage).

\* Experts de l'Obscat (observatoire de la côte sableuse catalane) et de ses partenaires (BRGM, Parc naturel marin du golfe du Lion, UPVD)



## La digue Nord a retrouvé sa solidité

Baisser de rideau sur le ballet des accropodes. Débuté en octobre dernier, le chantier de confortement de la digue Nord du port est achevé. Sous la maîtrise d'œuvre de Suez consulting, un groupement de cinq entreprises a œuvré à redonner à l'ouvrage sa solidité, sans en modifier la physionomie.

Fin juin, la base de vie du chantier a quitté le parking du port. Celui-ci a été rouvert au stationnement. Compte-tenu de la sécheresse en cours, les plantations prévues seront réalisées à l'automne. Il s'agira de faire de ce parking un véritable îlot de fraîcheur maillé d'arbres feuillus et adaptés à notre climat.

**Le chantier en quelques chiffres :**  
**220 mètres linéaires** ont été confortés

**44 350 tonnes d'enrochements**, tous types confondus, ont été apportés.

**718 accropodes** de 21,6 tonnes chacun ont été posés.

**265 accropodes** de l'ancienne digue ont pu être réutilisés.

**4 178 heures** (compte horaire provisoire à la fin mai) ont servi de tremplin vers l'emploi à des personnes qui en étaient éloignées (jeunes sans qualification, chômeurs de longue durée...), grâce à la clause d'insertion sociale intégrée dans le marché public par la Ville d'Argelès-sur-Mer.

## Port Argelès : 500 kg de déchets sortis des eaux



Le 29 avril dernier a eu lieu une grande opération collective\* de nettoyage des eaux du port, en présence de Valérie Picot, Adjointe au Maire déléguée au Port et Littoral et Philippe Filhol, Conseiller municipal délégué au Commerce et Cadre de vie du secteur

plage. Une cinquantaine de plongeurs en apnée et bénévoles s'est activée, sous l'eau, en surface et sur le quai, pour ramasser et évacuer les déchets sauvages. Bouteilles, salons de jardin, pneus, batteries, chambres à air... au total plus de 500 kg d'encombrants et détritiques ont été extraits du port. Espérons, pour l'environnement et la santé de nos écosystèmes marins, que la prochaine "pêche" sera moins bonne.

\* Merci à la Ville d'Argelès-sur-Mer, au Parc naturel marin du golfe du Lion, à Project Rescue Océan – antenne de Perpignan, aux Mordus Spearfishing, Écailles Catalanes et à leurs partenaires Odysub, Cabesto, Salvimar...



## Mobilités d'Aquí

Une nouvelle dynamique de la mobilité à Argelès-sur-Mer est lancée ! Le 8 juillet dernier, Antoine Parra, maire d'Argelès-sur-Mer et Président de la Communauté de communes ACVI, ainsi que Jean-Marc Vermaut, Directeur régional de Keolis, ont officiellement inauguré le "bouquet de mobilités d'Aquí".



Inauguration du "Bouquet mobilités d'Aquí", le 8 juillet dernier, en présence de Jean-Marc Vermaut, directeur régional de Keolis. À cette occasion, la municipalité avait rendu le petit train touristique gratuit pour tous, toute la journée.

### Une offre complète au bénéfice de tous

D'Aquí regroupe différents services à la mobilité adaptés et performants au bénéfice de tous les habitants et usagers d'Argelès-sur-Mer (enfants, résidents, estivants) :

Depuis son élection en juin 2020, la majorité municipale d'Argelès-sur-Mer a fait de la mobilité sur le territoire l'une de ses priorités. Outre l'indispensable réfection des voiries et l'aménagement de liaisons douces, la Ville a souhaité déployer un véritable bouquet de services à la mobilité. Pour ce faire, elle a décidé de recourir à une Délégation de Service Public. Au terme d'une longue procédure, celle-ci a été attribuée à la société de transport Pagès, filiale du groupe Keolis, pour une durée de 7 ans. Elle a donné naissance, le 2 mai 2023, à un bouquet de solutions de mobilité baptisé "d'Aquí".

- **Navettes d'Aquí** : deux lignes de navettes 100% électriques qui desservent le village et la plage, toute l'année.
- **Trains touristiques d'Aquí** : quatre circuits assurés par des petites trains routiers pour se déplacer l'été (du 2 mai au 31 octobre).
- **Vélos d'Aquí** : une flotte de 30 vélos à assistance électrique disponible en location libre-service à compter de cet été.
- **Bus d'Aquí** : quinze circuits de transport scolaire intra-muros qui assureront, dès septembre 2023, la liaison domicile-école-domicile des élèves d'Argelès-sur-Mer.

## Nouveau : 30 vélos électriques en libre-service

Dès ce mois de juillet, une flotte de vélos à assistance électrique, utilisable 24h/24 et 7j/7 est à disposition dans la ville. Huit vélostations ont été installées en huit points stratégiques : la gare SNCF, la place Gambetta, le port, le parking du Grau, le rond-point de l'Arrivée, l'allée des pins, le Costa Blanca et à l'aire multimodale du lycée. Très pratique pour aller du village à la plage et inversement, sans se soucier de trouver une place où se garer. En plus, la première demi-heure d'utilisation est gratuite ! Comptez ensuite 0,05 centimes par minute supplémentaire pour la demi-heure suivante. De quoi donner envie de laisser la voiture au garage.



## Se déplacer en mode Zen

Le bouquet mobilités d'Aqui, c'est aussi des outils digitaux pratiques et innovants pour vous aider à mieux organiser votre mobilité au quotidien et faciliter vos trajets. Désormais vous pouvez acheter vos titres de transports directement en ligne. Et grâce à l'application gratuite Zenbus vous pouvez suivre en temps réel le parcours de votre navette ou de votre petit train touristique ; pratique pour être sûr de ne pas le manquer.



**Laurent Fabre,**  
2e Adjoint au Maire,  
délégué aux Mobilités  
et Déplacements

**David Thadée**  
Conseiller Municipal  
Mobilités et déplacement



« Ce transport public nous l'avons souhaité pour TOUS les Argelésiens, TOUS les vacanciers et adapté à chacun. Nous avons confié l'exploitation du réseau à la société Pagès, groupe Keolis, pour son professionnalisme mais la municipalité conserve bien le contrôle du service rendu aux usagers et fixe elle-même les tarifs et les objectifs à atteindre. Les tarifs pratiqués sont donc volontairement et résolument accessibles pour permettre à TOUS de profiter des navettes, trains touristiques ou encore vélos d'Aqui et de se déplacer librement à Argelès-sur-Mer. »

Retrouvez toute l'info sur les mobilités argelésiennes sur : [www.daqui-mobilites.fr](http://www.daqui-mobilites.fr)

# TRAVAUX

## Avenues remodelées, liaisons apaisées au sein de l'archipel argelésien.

*Après l'avenue Charles-de-Gaulle, inaugurée en mai 2022, quatre autres axes structurants viennent d'être réaménagés.*

### Chemin de Néguebous

Du giratoire du lycée Bourquin au camping Les Abricotiers, la voirie a été entièrement renouvelée, une piste partagée (piétons/cyclistes) a été créée en revêtement perméable et à l'abri de la circulation routière. Un parking de 12 places a été aménagé aux abords du giratoire. Un "arrêt petit train" a été réalisé de part et d'autre de la chaussée, hors circulation, et un plateau traversant a été érigé devant l'entrée de la résidence Odalys – Goélia de façon à sécuriser l'accès piéton.

La requalification du chemin de Néguebous se poursuivra en deux parties : des Abricotiers au camping Argelès Vacances, puis de ce dernier à celui du Clos du Thym.



**Ce chantier bénéficie du soutien financier de la Région Occitanie, au titre du Contrat Bourgs-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, et de l'État dans le cadre de l'appel à projets "fonds mobilités actives, continuités cyclables.**

### Avenues de Montgat et d'Hürth

Avenues de Montgat et d'Hürth\*, les pistes cyclables existantes ont été étendues de façon à rejoindre celle de la route Nationale. Il s'agit de voies partagées cyclistes/piétons séparées de la chaussée. Au carrefour de ces deux avenues, le nouveau giratoire permet de fluidifier et de sécuriser la circulation des véhicules, des cyclistes et des piétons.



**Ce chantier a été financé en partie par l'État et le Département des Pyrénées-Orientales.**

*\* Avenue d'Hürth : la voie partagée entre la rue des Chardonnerets et le pont de la Massane sera ouverte aux cyclistes et aux piétons une fois la pose d'un garde-corps métallique effectuée. Celui-ci est en cours de fabrication par les agents des services techniques municipaux.*

### Avenue de Charlemagne



Entre le Rec de l'Abat et le giratoire de la barque, la chaussée, entièrement renouvelée, est désormais équipée de l'éclairage public et encadrée par un trottoir et une piste cyclable. Cette dernière a été aménagée en surplomb de la chaussée de façon à ne pas impacter le système racinaire des arbres. La piste cyclable se poursuit ensuite sur l'accotement de la voie jusqu'au port. Ainsi, l'avenue de Charlemagne est désormais une liaison apaisée pour tous les modes de circulation entre le centre-ville et le port.

**Ce chantier a bénéficié de subventions de l'État, de la Région Occitanie, du Sydeel 66, d'Enedis et d'OrangeTM.**



## Faire du vélo, ça s'apprend !

***En plus d'investir dans l'aménagement de nouvelles pistes cyclables, la Ville a décidé d'accentuer la formation des écoliers argelésiens à l'usage du vélo en déployant le dispositif "Savoir Rouler à Vélo". Début juin, les élèves de CM1 de la classe de M. Yagues de l'école Molière ont validé leur diplôme !***

La pratique du vélo s'enseigne déjà dans les écoles primaires d'Argelès-sur-Mer. Les Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ÉTAPS) de la Ville d'Argelès-sur-Mer y interviennent pour initier les écoliers à la pratique du vélo et de la trottinette. En moyenne, chaque enfant bénéficie de 20 heures de formation par an. Pour renforcer et formaliser davantage cet enseignement, la Ville s'est engagée dans le programme "Génération Vélo" qui permet notamment d'intensifier le déploiement du dispositif "Savoir Rouler à Vélo" auprès des enfants de 6 à 11 ans.



### 1, 2, 3... prêts à rouler à vélo !

"Savoir rouler à vélo" est un dispositif lancé par l'État en 2019 et piloté par le ministère chargé des Sports. Il se décline en trois étapes :

- 1 – Savoir pédaler**, c'est maîtriser les fondamentaux du vélo.
- 2 – Savoir circuler**, c'est découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé.
- 3 – Savoir rouler à vélo**, c'est circuler en situation réelle.

Les élèves de CM1 de l'école Molière sont les premiers écoliers d'Argelès-sur-Mer à avoir bouclé les trois étapes ! Le 9 juin dernier, pour valider leur "Savoir rouler à vélo", les éducateurs sportifs de la ville leur avaient préparé un circuit de 1,5 km environ comprenant différents revêtements et plusieurs difficultés telles qu'un rond-point, des priorités à droite, un stop...

Au travers du dispositif "Savoir rouler à vélo", la Ville d'Argelès-sur-Mer souhaite offrir aux enfants les clés et le goût de cette mobilité active, propice à l'autonomie et à la transition écologique.



# Chantier à **l'école Molière** : un accès plus sûr pour la sécurité de nos enfants

***Changement en vue ! L'entrée de l'école Molière va être déplacée du côté du chemin Prats de Negats, afin de rendre l'accès à l'école plus sûr et plus agréable. Le chantier va débuter cet été.***



L'entrée de l'école Molière s'effectue actuellement par l'avenue Molière. Afin de sécuriser l'entrée et la sortie des classes mais aussi de fluidifier la circulation sur cet axe très passant, la municipalité a décidé d'aménager un parking et une nouvelle entrée à l'arrière de l'école, sur une actuelle friche agricole appartenant à la Ville d'Argelès-sur-Mer, desservie par le chemin Prats de Negats. Le chantier va débuter en juillet et devrait être achevé à la fin de l'année.

## **Accessibilité pour tous**

Une voie partagée (piétons/cyclistes) va être aménagée depuis l'avenue de la Retirada

jusqu'à l'actuelle cour arrière de l'école via le chemin Prats de Negats. Une voie de circulation va également être réalisée pour permettre aux voitures d'accéder au nouveau parking. Végétalisée et perméable, celui-ci offrira 46 places de stationnement. Un balisage lumineux sera mis en place.

L'accès en bus scolaire se fera quant à lui toujours par l'avenue Molière.

## **Lieu de bien vivre ensemble**

À la création de ce nouvel espace d'accès à l'arrière de l'école Molière s'ajoute celle d'une zone d'activités ludiques et de détente. Celle-ci va être aménagée dans le prolongement du parking en allant vers le stade des Conques et comprendra des jeux pour enfants ainsi que des espaces de pique-nique. La municipalité prévoit en effet de faire de ce site un véritable lieu de vie apaisé et apaisant au sein duquel enfants et familles pourront s'amuser, se retrouver et se relaxer.



## Jardins et vergers de Molière

Dans le prolongement de ces nouveaux aménagements, les élus de la majorité municipale prévoient la création de jardins familiaux et d'un grand jardin partagé. Initialement prévu cette année, l'aménagement de ces parcelles à des fins potagères et de sensibilisation aux pratiques culturelles durables a été reporté à une date ultérieure en raison de la sécheresse qui touche notre territoire.

À terme, un petit jardin pédagogique devrait aussi fleurir au sein même de l'école Molière. À l'initiative des enseignants et avec l'aide des services techniques de la Ville, les écoliers y disposent déjà d'une vigne (une partie de la cour avait été spécialement décroulée) et d'arbres fruitiers. Labellisée EDDD (Établissement en Démarche de Développement Durable), cette école entend bien profiter du "retournement" de son entrée pour repenser son agencement et faire la part encore plus belle à la nature.



**Maguie Pujada Roca,**  
Adjointe au Maire déléguée  
aux Affaires Scolaires  
et à la Solidarité Sociale

« L'avenue Molière est une artère particulièrement passante. Avec cet aménagement, nous souhaitons offrir aux enfants et aux familles une zone d'accès à l'école plus sécurisée, plus agréable. Celle-ci s'inscrira dans un cadre naturel et paysager préservé. Les arbres remarquables vont en effet être conservés et ils seront rejoints, passé la sécheresse, par de nouvelles plantations d'essences adaptés à notre climat. Ce nouvel espace de quiétude profitera aux usagers de l'école Molière mais sera aussi un havre de quiétude et un lieu de vie ouvert à l'ensemble de la population ».

## Expérimentation “paniers solidaires”



Des légumes frais, bruts et bios pour les familles en difficulté de la commune. Tel est le but de l'expérimentation “Paniers solidaires” lancée par la municipalité en octobre 2022, en partenariat avec les Jardins de l'Amitié de Prades, structure labellisée Jardins de Cocagnes. Pendant six mois, dix familles d'Argelès-sur-Mer bénéficiaires du CCAS ont

reçu chaque semaine un panier de légumes à prix réduit\* et profité d'un accompagnement vers une alimentation plus durable.

### Mieux manger pour tous

Le succès de ces six premiers mois d'expérimentation a convaincu la municipalité et ses partenaires de relancer l'opération, d'avril à décembre 2023, au profit de 15 nouvelles familles.

L'ambition pour 2024 est de pérenniser cette action et de travailler avec les maraîchers locaux. Pour ce faire, la Ville va répondre à l'appel à projets régional lancé dans le cadre du programme “Mieux manger pour tous”, lancé en février dernier par le ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

Chaque panier est financé pour moitié par l'association nationale des Jardins de Cocagne (soit 4€), pour un quart par l'opérateur local de la solidarité (2€ pris en charge ici par le CCAS d'Argelès-sur-Mer) et le quart restant par le bénéficiaire (2€).

## Goûter anti-gaspi



Une nouvelle initiative anti-gaspillage a vu le jour dans les cantines argelésiennes. Après le don de denrées alimentaires à une association, Dany Ars a initié cette année “le goûter anti-gaspi”. Pas tous les jours, cela dépendait de ce que les enfants avaient boudé à table le midi. Mais lorsqu'il restait des fruits et des laitages, il concoctait un goûter frais et équilibré. En mai, par exemple, des élèves de l'école Curie-Pasteur ont apprécié un kiwi frais, un yaourt et un morceau de fromage pour recharger leurs batteries.

## Les marchés de l'été

De juin à septembre, la ville d'Argelès-sur-Mer propose chaque jour un marché ; autant d'occasions de consommer local et de saison :

- **Marché de la République** (rue et place de la République) : les mercredis et samedis matins toute l'année.
- **Marché des Platanes** (parking allée des Platanes) : les lundis, mercredis et vendredis matins jusqu'au 22 septembre.
- **Marché du terroir et bio** (place du Nouveau Monde) : les mardis matins jusqu'au 19 septembre.
- **Marché du port d'Argelès** (place du Nouveau Monde) : les jeudis matins jusqu'au 21 septembre.
- **Marché nocturne du port** (quais du port) : les mardis et vendredis soirs jusqu'au 29 août.
- **Marché artisanal** (parking des Pins) : tous les soirs jusqu'au 16 septembre.
- **Vente directe des pêcheurs locaux** du port d'Argelès : tous les matins toute l'année.

# Argelès-sur-Mer en actions côté plages

Concilier attractivité et préservation du littoral, telle est l'ambition des élus de la Ville d'Argelès-sur-Mer. Il s'agit de permettre à chacun de profiter du littoral tout en protégeant davantage encore cet espace naturel fragile. La plage étant le meilleur ouvrage pour lutter contre l'érosion côtière, la Ville s'engage dans une démarche de gestion durable de son littoral sableux.



# Nettoyage raisonné, plages préservées !



Espace entre terre et mer, la plage est un milieu complexe et fragile, aux enjeux multiples. Haut lieu touristique, elle est aussi un creuset de biodiversité et un précieux amortisseur naturel de l'érosion côtière. Soucieuse de préserver cet environnement, la Ville d'Argelès-sur-Mer adopte cet été un nouveau plan de nettoyage des plages. Fini le 100% mécanique !

Des plages propres oui, mais plus à n'importe quel prix pour l'environnement. Par souci d'offrir une plage "propre" et confortable aux visiteurs, nos étendues de sable ont trop souvent été nettoyées de manière mécanique et systématique, au détriment de la richesse biologique des milieux. Face à ce constat, la Ville d'Argelès-sur-Mer s'est engagée, aux côtés de la Communauté de communes ACVI et du Parc Naturel Marin du golfe du Lion, dans une gestion durable du trait de côte via notamment la protection de la biodiversité littorale. Cela se traduit par la mise place de nouvelles modalités, plus raisonnées, de nettoyage des plages pour leur permettre de mieux résister à l'érosion. Objectif : limiter le nettoyage mécanique.

## Nettoyage, modes d'emploi

La municipalité privilégie désormais le ramassage manuel des débris et limite l'utilisation des engins mécaniques aux zones à forte fréquentation touristique, pour la sécurité des baigneurs. Ainsi, selon les plages, le nettoyage sera pratiqué de la façon suivante :

- **Plage centre (P4) :**

Nettoyage mécanisé sur l'ensemble de la profondeur de la plage 7j/7.

- **Plage du Tamariguer (P2), plage des Pins (P3) et plage Sud (P5) :**

- Aucune intervention sur une bande de 5m à partir de la mer.

- Nettoyage mécanisé environ 2 fois par semaine depuis 5m de la mer jusqu'au poste de secours.

- Nettoyage manuel 7j/7 du poste de secours à la promenade.

- **Plage de la Marena (P1) et plage du Racou (P6) :** Nettoyage 100% manuel, 7j/7.

### Nettoyage raisonné, plages préservées !

Mieux nettoyer manuellement !

Ensemble,  
préservons notre environnement !





**Valérie Picot,**  
Adjointe au Maire déléguée  
au port et au littoral

## Propres mais pas aseptisées

Le nettoyage manuel, plus sélectif et moins agressif, se concentre uniquement sur les déchets d'origine anthropique (= humaine) comme les bouteilles, les plastiques, les mégots de cigarettes, les canettes, les cartons d'emballage... Algues, bois flotté, coquillages et autres éléments d'origine naturelle resteront sur le sable. Ils composent la laisse de mer (littéralement ce qui est laissé par la mer). Les conserver *in situ* est un choix délibéré pour préserver la biodiversité et renforcer la plage. Plus naturelles et vivantes, nos plages résisteront mieux à l'érosion éolienne et marine.

## Racou et Marena sans tabac

En parallèle, la Ville d'Argelès-sur-Mer a décidé d'expérimenter cet été "la plage sans tabac" sur celles du Racou et de la Marena où le nettoyage est intégralement manuel. Difficile en effet pour nos agents de la propreté de déceler les mégots, souvent enfouis dans le sable. Ainsi pour éviter que ces derniers ne finissent dans les pâtés de sables, dans la mer ou dans les bouches des enfants, il est désormais interdit de fumer sur les plages du Racou et de la Marena.

« Nos plages sont des espaces touristiques d'importance, certes, mais elles sont surtout des milieux fragiles confrontés à l'érosion côtière. Aujourd'hui, l'érosion du trait de côte sur le littoral argelésien est d'environ trois mètres par an.

Tout l'enjeu est de freiner ce phénomène. Parce que nous ne voulons pas voir nos plages disparaître, notre municipalité évolue, avec l'aide de nombreux partenaires\*, vers une gestion plus respectueuse du fonctionnement naturel de cet écosystème ».

\* CC ACVI, parc naturel marin du golfe du Lion, Obscat (observatoire de la côte sableuse catalane), Conservatoire du littoral, Rivages de France...



# Ensemble gardons nos plages propres



**Chaque été, le pavillon bleu flotte au-dessus des plages d'Argelès-sur-Mer. Cette distinction récompense notre station pour sa démarche d'excellence en faveur de l'environnement et du développement durable. Cependant, la propreté et la protection de nos plages, comme de l'environnement, sont l'affaire de tous.**

Aidez-nous à conserver notre littoral propre. Chaque matin, les agents de la propreté des plages sillonnent le littoral pour ôter les détritrus du sable. Nous avons tous le pouvoir de leur faciliter la tâche. Quelques gestes simples suffisent :

- **Ramasser et repartir avec ses déchets.** Des poubelles de tri sont installées aux entrées de plage et sur la promenade pour vous permettre de vous délester en partant.
- **Vérifier de ne rien avoir oublié** en quittant la plage.
- **Utiliser un cendrier de plage** pour collecter ses mégots (si fumer est autorisé sur la plage).

## Sable sans poubelle

Chacun peut aussi contribuer au nettoyage des plages en ramassant les déchets échoués sur la plage. Filets ou fils de pêche, pelles en plastique, bouteilles, canettes... La mer et le vent charrient malheureusement de nombreux déchets. Vous pouvez les déposer dans les bacs à déchets installés aux entrées de plages ou dans les bacs à tempête qui se trouvent sur les plages de la Marena et du Racou.

Cette année, la Ville d'Argelès-sur-Mer a décidé de supprimer les poubelles de sable. Il s'agit ainsi de permettre à chacun de profiter de la plage sans les gênes occasionnées par une accumulation de déchets (odeurs, envahissement de mouettes et goélands...).



## Respectons la laisse de mer

Échouée sur les plages, la laisse de mer est formée par les débris naturels (algues, bois flotté, coquillages, enveloppes d'œufs, mues de crabe, test d'oursins...) déposés par la mer. Ce n'est pas une pollution, c'est la base de la chaîne alimentaire de l'écosystème de la plage. Le gravelot à collier interrompu et la sterne naine par exemple y trouvent nourriture et protection lors de leur période de reproduction. Il est donc indispensable d'éviter de marcher sur la laisse de mer et de la déplacer, car cela peut perturber les organismes qui en dépendent. Il est tout aussi essentiel de la débarrasser des déchets anthropiques (produits par l'Homme) qui la pollue et d'éviter d'en ajouter.

## Plages "vertes" et pavillon bleu

De son côté, la Ville d'Argelès-sur-Mer met déjà en place de nombreuses actions pour permettre à chacun de se détendre et s'amuser en toute quiétude en bord de mer. En témoigne l'écolabel européen "Pavillon Bleu" attribué chaque année à ses plages. Il récompense les efforts menés par la Ville en faveur d'un tourisme durable, respectueux de l'environnement (mer et Terre) et des Hommes : préservation de l'environnement, qualité des eaux de baignade, surveillance des plages, accessibilité à la baignade pour tous... (lire pages suivantes).



# Baignades sous bonne surveillance

**La Ville d'Argelès-sur-Mer est l'une des rares stations balnéaires de l'arc méditerranéen à assurer elle-même la surveillance de ses plages. Quarante Maîtres Nageurs Sauveteurs (MNS), triés sur le volet, veillent sur la sécurité des estivants tout l'été.**

Chaque été, la Ville d'Argelès-sur-Mer recrute des MNS pour surveiller les plages et permettre à chacun de profiter du littoral en toute sécurité, de fin avril à fin septembre. La sélection est rigoureuse. Tous les candidats au maillot rouge de sauveteur suivent un stage de recrutement, réputé être l'un des plus difficiles de France. Condition physique, maîtrise des gestes de premiers secours et des techniques de sauvetage, état d'esprit, goût du collectif... tout est scruté et évalué par Jean-Luc Bartoli, chef de plage et ses équipes. À l'issue du stage mer 2023, 40 sauveteurs ont rejoint l'équipe de la surveillance des plages d'Argelès-sur-Mer sur les 6 postes de secours qui jalonnent notre littoral durant la saison.

## Prévention et sécurité

Parmi leurs nombreuses missions, nos MNS ont celle, pas toujours simple, de rappeler les réglementations en vigueur sur nos plages, toutes affichées sur les 6 postes de secours. Ils peuvent être aussi amenés à prodiguer des conseils de prévention, à gérer des conflits de voisinage... En permanence, un œil sur la plage, l'autre sur la mer, ils sont prêts à intervenir au moindre problème. Parce que chaque minute compte pour sauver une vie, la Ville a équipé ses postes de secours de matériel performant : embarcations rapides, matériel de secourisme et de sauvetage, défibrillateurs semi-automatiques, matériel d'oxygénothérapie et autres équipements pour une prise en charge médicale rapide.



## Formation et accueil handiplage

Les MNS participent aussi à rendre les joies de la mer accessibles à tous. Au-delà du poste 3, labellisée “Handiplage” depuis 2004, la Ville s’engage à rendre le front de mer dans son ensemble toujours mieux accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) ou en situation de handicap (PSR). Outre des places de stationnement dédiées à proximité des plages, les services municipaux mettent en place chaque saison des cheminements dallés pour accéder en douceur aux postes de secours. Impossible de les manquer cette année, ils ont été repeints dans un éclatant bleu mer. Tous les postes de secours sont équipés de tiralos – excepté le P5 en raison d’une pente naturelle trop forte – et tous les sauveteurs mobilisés cet été ont été formés à l’utilisation des véhicules handiplage, à l’accompagnement et à l’aide à la baignade pour ceux qui le souhaitent. Le poste 3, fléché handiplage, est particulièrement bien équipé avec 5 tiralos, 2 cheminements dallées et, nouveauté 2023 : une pergola équipée de transats surélevés.



**Bernadette Michalak-Guimber,**  
Conseillère municipale déléguée  
à la politique d’inclusion  
et d’accessibilité ainsi qu’aux  
relations aux usagers

« Le handicap, c’est la double peine : il y a le handicap, mais il y a aussi le fait de ne pas vivre, ni faire complètement, avec les autres. Pouvoir faire ce qu’on veut, aller à la plage, profiter des joies de la mer... c’est le droit de tous et de chacun. À Argelès-sur-Mer, ils ont une équipe entièrement dédiée et des équipements pour leur permettre de profiter de la plage avec tout le monde, dans les meilleures conditions. Cette année, les services techniques ont créé un véritable “Balcon sur la mer” au Poste 3 ; une jolie pergola, en bois et démontable, sous laquelle ont pris place les transats adaptés acquis l’an dernier pour profiter à l’ombre du cadre enchanteur de notre plage. Autre nouveauté : des cordes ont été installées face aux postes de secours, lorsque le rivage le permet, afin de permettre aux baigneurs(es) de se hisser hors de l’eau plus facilement et d’atteindre le sable... Une plage pour tous, vraiment ! ».

# Mas Larrieu, Racou...

## Attention écosystèmes fragiles !

**Le littoral argélésien est riche d'une Réserve Naturelle Nationale (le Mas Larrieu) et d'un site classé (le Racou). La Ville et ses agents œuvrent à préserver la biodiversité de ces sites remarquables. Exemples d'actions menées.**

### Un nouveau toit pour les chauve-souris

Situé à l'entrée de la réserve naturelle, le mas Larrieu était une grande exploitation agricole du littoral et figurait déjà sur le cadastre Napoléonien. Toujours debout, les bâtiments sont, depuis 1998, propriété du Conservatoire du Littoral. Celui-ci vient de procéder à la rénovation complète de la toiture du bâtiment agricole. La colonie de Grands rhinolophes (chauve-souris) a un nouveau toit ! Les agents de la réserve naturelle ont recensés en ces lieux 17 espèces de chauve-souris sur les 34 connues dans le département.

### Précieuses clôtures au Mas Larrieu



Régulièrement, les agents du service "espaces naturels" de la Ville aménagent et entretiennent un réseau de clôtures à travers la dune littorale du Mas Larrieu. En avril dernier, des stagiaires de l'école Etre (École de la transition écologique basée à Alenya) sont venus leur prêter main forte. Les clôtures permettront de renforcer la dune et de canaliser le public de ce site protégé (500 000 personnes par an) et ainsi créer des zones de refuges pour de nombreuses espèces telles que le psammodrome d'Edwards (petit lézard) ou encore le cochevis huppé (petit oiseau).

### Restauration dunaire à la Marena



Au printemps, un ancien parking goudronné situé à proximité du camping municipal Le Roussillonnais a été décrouté. 312 tonnes de gravats ont été retirées sur sa partie en limite de plage. À la place, des ganivelles ont été installées. Objectif de cette opération financée par la mission Natura 2000 : permettre la restauration naturelle de la dune et le développement du cumin couché, plante protégée qui semble bien se plaire à la Marena.

### Criques de Porteils interdites



Par arrêté municipal en date du 23 mai 2022, les criques situées entre la plage de Porteils et la plage de l'Ouille sont interdites d'accès jusqu'à nouvel ordre. En raison de risques de chutes de blocs rocheux, il est formellement interdit de se rendre dans ces criques, que ce soit depuis les hauts de falaises ou par la mer. Les plages de l'anse de Porteils et de l'Ouille sont, elles, toujours ouvertes au public. Tout comme le sentier littoral et autres accès du site classé.



## L'écrin du Racou piéton cet été

**Déplacements doux et douceur de vivre cet été au Racou. La municipalité d'Argelès-sur-Mer, après échange avec les habitants de ce recoin singulier, a mis en place la piétonnisation du Racou. Depuis le 26 juin et jusqu'au 3 septembre, la Torre d'en Sorre est fermée à la circulation et au stationnement automobile.**

La piétonnisation du Racou est une mesure ambitieuse du plan d'actions de la municipalité en faveur du bien-vivre à Argelès-sur-Mer. Elle vise plusieurs objectifs :

- **Permettre un meilleur partage de l'espace public** en laissant plus de place aux piétons et aux utilisateurs des modes de déplacement doux.
- **Améliorer le cadre de vie** des habitants, des commerçants, des promeneurs ou encore des visiteurs, en réduisant notamment la pollution et les nuisances sonores.
- **Offrir une expérience** différente en alliant balade, flânerie, achats et animations, au sein d'un environnement apaisé.



Cet été, le Racou est donc accessible uniquement aux piétons et aux cyclistes. Des

racks à vélos vont être très prochainement installés le long de la Torre d'en Sorre. Tout un chacun pourra ainsi profiter du caractère unique et du charme préservé du Racou, en toute quiétude.

### Accès par badge pour les résidents

Une barrière a été installée au niveau du restaurant "Le Menje E Caille", après l'entrée du parking de la Sardane. Les résidents et les commerçants du Racou disposent d'un badge par domicile, fourni gratuitement, leur permettant d'actionner la barrière en dehors des heures d'ouverture (de 05h00 à 10h00 du matin). Parallèlement, la municipalité a aménagé 16 places de stationnement autour du boulo-drome, réservées aux habitants du Racou dotés d'un abonnement "stationnement résident Racou 2023"\* au prix de 40€ qui donne également accès à l'ensemble des parkings payants du front de mer pour toute la saison estivale.

\* **Badge barrière et abonnement stationnement sont à retirer auprès du Service des Parkings (parking du Grau), du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.**

# ENTRETIEN AVEC ANTOINE PARRA



## Dérèglement climatique : la Ville s'adapte

Consciente des enjeux et de l'urgence de la situation, la Ville d'Argelès-sur-Mer s'engage dans l'effort collectif de préservation de la ressource en eau. Le point sur les actions mises en place et les projets avec Antoine Parra, Maire d'Argelès-sur-Mer et Président de la Communauté de communes ACVI.

### Économiser l'eau, c'est un nouveau défi pour la Ville ?

C'est une problématique qui nous préoccupe depuis quelques années et pour laquelle nous avons déjà pris certaines mesures fortes comme la suppression des douches de plage, dès 2019. Nous étions alors la première station balnéaire à prendre une telle décision. Cette année, la sécheresse est très intense et intervient très tôt dans la saison. Se pose la question de l'approvisionnement en eau potable au robinet à certains moments si nous ne faisons pas, TOUS attention à notre consommation.

### Signer la charte "Ma commune s'engage. Économisons l'eau\*!" était donc une évidence ?

Nous ne pouvons pas demander à la population de faire des efforts, sans nous aussi faire le nécessaire pour contribuer à l'effort

collectif. Au travers de cette charte, délibérée et votée à l'unanimité en conseil municipal, le 13 avril dernier, nous nous sommes engagés à avoir une attitude exemplaire en termes d'économies et de non gaspillage. En contrepartie, j'ai pu autoriser les Argelésiens qui ont un potager vivrier à arroser leurs cultures de façon modérée de 20h00 à minuit, le mardi et le samedi.

### Parmi les engagements pris figure la suppression des accès à l'eau sur les pontons du port. Pourquoi ?

Cette décision n'a pas été prise pour l'économie qu'elle engendre. La consommation du port est assez minime ; elle est de l'ordre d'une trentaine de maisons. Ce que nous avons voulu supprimer, c'est l'utilisation de l'eau pour le rinçage des coques de bateau. Compte tenu des efforts demandés également à l'ensemble des citoyens, aux agriculteurs... il aurait été inacceptable de voir un plaisancier nettoyer



son bateau avec de l'eau potable. Celle-ci est tout de même distribuée, ponctuellement et sous contrôle, pour permettre aux plaisanciers de subvenir à leurs besoins à bord.

### **Quid de l'accès aux bornes agricoles ?**

Les serrures ont été changées et l'accès aux bornes agricoles a été réglementé. Il est possible uniquement pour les agriculteurs qui peuvent témoigner d'une exploitation et nous l'avons élargi aux personnes qui élèvent des animaux ainsi qu'aux Argelésiens vivant dans une habitation isolée, non raccordée au réseau d'eau potable.

### **Quels sont les gestes adoptés par la Ville pour réduire sa consommation d'eau ?**

Nous agissons déjà depuis quelques années et tous azimuts pour tendre vers plus de sobriété et augmenter la ressource en eau disponible. La sécheresse actuelle nous pousse à faire encore mieux et à repenser nos usages. Par exemple, il est inenvisageable de continuer à utiliser de l'eau potable pour nettoyer les rues, d'autant qu'il s'agit le plus souvent de retirer des papiers, des poussières, des mégots...

Désormais, les rues sont nettoyées à sec. Le nettoyage à l'eau ne se pratique qu'au cas par cas et uniquement lorsque cela est absolument nécessaire pour rendre à la rue une propreté acceptable. La ville d'Argelès-sur-Mer étudie l'utilisation potentielle des eaux usées dans le cadre de sa réflexion sur les ressources hydriques.

### **Qu'en est-il des espaces verts ?**

Tous les aménagements paysagers de ces dernières années ont été réalisés avec des essences adaptées à un climat sec et ont été paillées afin de limiter l'assèchement du sol. Nous arrosons uniquement, et à minima, les jeunes arbres, pour éviter qu'ils meurent. Et nous avons reporté toutes les plantations prévues sur les aménagements fraîchement réalisés. Avant que certains crient au scandale, les plantations mises sur le nouveau giratoire, au croisement des avenues de Montgat et d'Hürth, sont en pots et demandent peu d'arrosage. Plutôt que d'être en pots à la serre municipale, elles embellissent temporairement cette nouvelle infrastructure d'entrée de ville. Ici comme ailleurs dans la ville, le véritable aménagement paysager sera réalisé ultérieurement, toujours avec des essences adaptées à notre climat.

## **Vous parliez d'augmenter la ressource en eau disponible. Comment comptez-vous faire ?**

Il s'agit tout d'abord de permettre aux eaux de pluie de s'infiltrer dans le sol et d'aller nourrir les nappes. Pour cela, tous les nouveaux parkings sont en revêtement perméable, tout comme les nouvelles pistes cyclables sur le chemin de Neguebous et l'avenue de Charlemagne. Le décroutage de la cour de l'école Curie-Pasteur participera lui aussi à redonner de la perméabilité au sol.

Par ailleurs, avec la Communauté de communes ACVI, nous travaillons à la mise en place de dispositifs au long cours qui permettront de bénéficier de ressources nouvelles et nous éviteront d'avoir à puiser dans les nappes phréatiques pour certains usages.

## **Pourriez-vous nous donner un exemple ?**

Par exemple, nous avons obtenu l'autorisation de déboucher les égouts avec de l'eau usée et non plus de l'eau potable. Nous avons aussi investi dans un dispositif qui filtre et désinfecte les eaux usées qui permettrait la mise à disposition de 40 000L d'eau par heure pour le nettoyage des rues, les espaces verts, le nettoyage des bennes à ordures ménagères... Nous avons bon espoir d'obtenir la dérogation nécessaire pour exploiter ce système.

## **Et votre projet de réutilisation des eaux usées pour l'irrigation agricole ?**

La station d'épuration d'Argelès-sur-Mer traite énormément d'eaux usées à la période

où l'agriculture a le plus besoin d'eau. Nous sommes capables d'avoir des filtrations optimales et si nous pouvions mettre à disposition des agriculteurs ces 2,2 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées produits et filtrés, ce serait autant d'eau qui ne serait pas prélevée des nappes phréatiques pour l'agriculture et qui pourrait servir à d'autres usages. Je porte ce projet avec les services de la CC ACVI depuis plus de deux ans. Cette action nécessite de lever beaucoup d'obstacles administratifs. J'ai bon espoir que ce projet devienne une réalité. La crise que nous vivons a permis de faire prendre conscience aux services de l'État qu'il y a urgence à agir et qu'il convient d'accompagner les collectivités qui portent des initiatives et de leur faciliter la course d'obstacles pour les mettre en œuvre. Cela nécessitera un investissement conséquent. Il faudra mailler le territoire qui pourra recevoir cette eau de nouvelles conduites d'adduction d'eau sous pression pour permettre l'installation du goutte à goutte. L'agence de l'eau nous accompagne beaucoup sur ces questions.

## **Restez-vous optimiste ?**

La sécheresse est de toute façon un phénomène durable. Elle va sévir plus ou moins fortement tous les ans. Il faut l'anticiper et éviter de consommer outre mesure les réserves d'eau que nous offrent les nappes souterraines ; ainsi nous pourrions passer les épisodes de sécheresse avec moins de difficultés. Je pense que nous pouvons continuer à vivre, à cultiver, à accueillir les touristes, à préparer son





## Prêts pour les fortes chaleurs ?

**La France se prépare à subir une nouvelle canicule cet été. Notre département, comme tous ceux de l'arc méditerranéen, pourrait connaître à nouveau des épisodes d'intenses chaleurs. Le point sur les gestes à adopter pour les affronter au mieux.**

L'exposition aux fortes chaleurs présente un risque important pour la santé de tous et tout particulièrement pour les personnes les plus fragiles. C'est pourquoi la Ville d'Argelès-sur-Mer et le CCAS activent un dispositif d'assistance en faveur des personnes vulnérables. Celui-ci comprend l'ouverture d'un registre nominatif des personnes âgées, porteuses d'un handicap, seules, fragiles ou isolées âgées de 60 ans et plus.

### Registre et bons réflexes

Les Argelésien(ne)s dans l'une de ces situations peuvent demander à figurer dans ce registre auprès du CCAS. La demande peut aussi être faite par un tiers (voisin, ami, famille médecin...) avec accord écrit de la personne concernée. En cas de déclenchement du plan "alerte canicule" par la Préfecture, ce registre permet au CCAS et aux services en charge de la gestion de crise de contacter quotidiennement les personnes inscrites afin de s'assurer qu'elles vont bien. Une alerte pourra être déclenchée en cas de problème ou de non-réponse.

Afin de vous préserver des coups de chaleurs, adoptez quelques conseils de prévention (voir

notre illustration), tels que boire régulièrement de l'eau, éviter les boissons alcoolisées, s'humidifier, maintenir son habitation au frais (fermer les volets le jour, aérer la nuit)...

### Les lieux où se rafraîchir

Si votre logement reste désespérément chaud, des lieux entièrement climatisés permettent de prendre un peu le frais :

- Foyer de l'Amitié (rue du 14 juillet) : du lundi au samedi de 09h00 à 14h45.
- Médiathèque (rue du 14 juillet) : mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10h00 à 18h00 sans interruption
  - Office du tourisme (place de l'Europe) : du lundi au dimanche de 09h00 à 19h00
  - Zone commerciale (rue des Milans) : du lundi au samedi de 08h30 à 20h40 sans interruption / Le dimanche de 08h30 à 19h30 sans interruption.

**Contact : CCAS, 04 68 95 34 21.  
Accueil ouvert les lundis et mardis,  
de 8h00 à 12h30 / les mercredis et  
vendredis, de 8h00 à 12h00  
et de 14h00 à 18h00.**

# Prévenir les feux de forêts



Les incendies de végétation constituent un risque majeur dans notre département et particulièrement à Argelès-sur-Mer, répertoriée ville à fort risque de feux de forêt.

En mai et juin, la ville d'Argelès-sur-Mer a déjà été en proie à des incendies de végétation. Heureusement, les sapeurs-pompiers sont chaque fois parvenus à les maîtriser rapidement et personne n'a été blessé. La sécheresse en cours fragilise particulièrement nos milieux naturels et accroît le risque de feu. Un mégot, un barbecue mal éteint, une petite étincelle lors de travaux... peuvent déclencher un feu dans l'herbe et les broussailles. La prudence est donc plus que jamais de mise. Il est essentiel que chacun adopte les bons réflexes (voir illustration) et respecte la réglementation en vigueur dans nos massifs.

## Circulation réglementée

La Préfecture des Pyrénées-Orientales a pris, le 13 juin dernier, un arrêté réglementant l'accès aux véhicules moteurs dans les massifs. En période de "risque incendie élevé", ces derniers n'ont pas le droit de circuler sur l'ensemble des pistes non revêtues. En cas de "risque exceptionnel", les accès aux massifs sont interdits, y compris à pied, à cheval ou à vélo. Pour connaître le risque incendie journalier, rendez-vous chaque jour sur le site internet [www.prevention-incendie66.com](http://www.prevention-incendie66.com). Les bénévoles de la RISC (Réserve Intercommunale de Sécurité Civile) Argelès-Albères ont déjà commencé leurs patrouilles dans les Albères, d'Argelès-sur-Mer à Villelongue-dels-Monts en passant par Sorède et Laroque-des-Albères. Ces sentinelles du massif ont pour mission de sensibiliser les promeneurs aux règles de bonne conduite à respecter dans ce milieu naturel fragile et hautement inflammable.



Véhicule de la RISC

## FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

### PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX



Organiser les barbecues loin de la végétation, qui peut s'enflammer.



Jeter ses mégots dans un cendrier (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture.)



Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main.



Donner l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision.

### SE PROTÉGER DES FEUX



S'abriter dans un bâtiment. La voiture n'est pas un endroit sûr car facilement inflammable.



Rester informé de la situation, écouter les consignes des secours et/ou de la mairie.

# Festiv'été



VIVRE PLEINEMENT  
**ARGELÈS-  
SUR-MER**

RETROUVEZ TOUTES  
LES INFOS UTILES  
ET ACTUALITÉS  
EN TÉLÉCHARGEANT  
L'APPLICATION  
ARGELÈS-SUR-MER



argelès  
sur-mer



Disponible sur  
Google play  
App Store

L'agenda en poche  
avec l'application  
Argelès-sur-Mer

## Rendez-vous pour un été vitaminé

Plages sportives, visites guidées, village en musique, initiations danses, tournées des plages, rendez-vous nature... La ville d'Argelès-sur-Mer vous a concocté un programme estival riche et varié, à savourer en toute liberté. Les occasions seront nombreuses de partager plaisirs et émotions et d'aiguiser toutes les curiosités. Nous vous dévoilons ici quelques temps forts de la saison.

## GREENATION

Lundis 7, 14 et 21 août, à 21h30  
Esplanade Charles-Trenet,  
Centre-plate

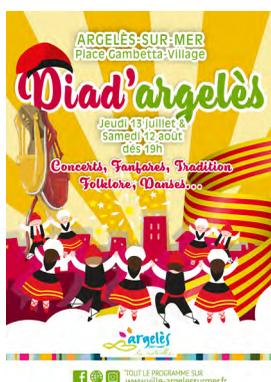


Électro-sur-Mer présente GreeNation, le festival électro écolo de l'été ! Gratuit et ouvert à tous, il a pour vocation la sensibilisation à l'écologie et à ses enjeux à travers la musique. Des concerts live DJs, un décor éco-friendly, des spots de sensibilisation, des stands associatifs écolos locaux et bien d'autres surprises vous y attendent.

## DIAD'ARGELÈS

Samedi 12 août, dès 19h00  
Dans les rues du  
village

Curieux de tradition et surtout de fête, les Diad'Argelès sont là pour vous servir des soirées fantastiques et plonger dans les réjouissances qui caractérisent la culture



catalane. Laissez-vous porter par les fanfares, les concerts, les chants catalans, les sardanes et autres déambulations en compagnie de gegants.

## FÊTE CATALANE

Vendredi 28 juillet  
et vendredi 25 août  
De 21h00 à 23h00  
Centre-Plage



En juillet et en août, venez vivre une soirée aux couleurs catalanes au centre-plate. Les vendredis 28 juillet et 25 août, venez assister à des démonstrations de Corrofocs et de Castellers au rythme de bandes, de sardanes, de chants catalans et de gegants.

## CINÉMA PLEIN AIR

Samedis 22 juillet et 30 août, à 22h00  
Parc municipal de Valmy  
Gratuit

En partenariat avec l'association Cinémaginaire, la Ville d'Argelès-sur-Mer vous invite à vivre deux soirées cinéma sous les étoiles dans le cadre magnifique du parc de Valmy. À l'affiche : Pattie et la colère de Poséidon, de Eric Tosti, David Alaux et Jean-François Tosti (samedi 22 juillet) et Respect, de Liesl Tommy (samedi 30 août). Les deux soirs, le parc ouvrira ses portes dès 20h00 pour celles et ceux qui souhaitent pique-niquer. Les projections débuteront à 22h00.



## HIT MACHINE

**Jeudi 10 août, 21h**  
**Esplanade Charles-Trenet**  
**Centre-Plage**  
**Gratuit**



Émission musicale phare des années 1994 à 2009, Hit Machine fait étape à Argelès-sur-Mer pour sa tournée d'été ! Charly & Lulu vous donnent rendez-vous à la plage pour une soirée 100% live, 100% tubes en compagnie de nombreux artistes des années Hit Machine : Larusso, Allan Théo, Boris, Benny B, Yannick ou encore Pedro Castano pour une mythique Macarena.

## GÉNÉRATION DANCE FLOOR

**Mardi 15 août, 21h00**  
**Place Gambetta – Gratuit**



Chant live et chorégraphies endiablées... Ladies Sensations vous invitent à revivre les plus grands tubes des années 1970 à 2000.



L'école d'été rouvre ses portes pour une 3<sup>e</sup> saison de matinées ludo-éducatives autour de l'environnement ! Du 10 juillet au 31 août, la Ville d'Argelès-sur-Mer propose de nombreuses activités aux thématiques variées pour sensibiliser toute la famille à la protection de la biodiversité. Au programme :

### PETITE PECHE

Les 10, 18 et 26 juillet,  
 et les 01, 09, 21, 25 et 31 août  
 Plage de Porteils  
 De 10h - 12h30  
 à partir de 5 ans

### LAND ART

Le 21 juillet  
 et les 14 et 23 août  
 Bois des Pins  
 De 10h - 12h30  
 à partir de 5 ans

### CREATION DE BAUME

Les 12 et 31 juillet  
 et les 03 et 29 août  
 Parc de Valmy  
 De 10h - 12h30  
 à partir de 7 ans

### LES PETITS PREDATEURS ET LEURS PROIES

Les 13 et 25 juillet  
 et les 08 et 24 août  
 Parc de Valmy  
 De 10h - 12h30 - tout âge

### VERT CHEZ NOUS

Les 20 et 28 31 juillet  
 et les 11 et 18 août  
 Parc de Valmy  
 De 10h - 12h30  
 à partir de 7 ans

### CHASSE AUX TRESORS AVEC LE DOMAINE DES ABEILLES

Le 04 août  
 Parc de Valmy  
 De 10h - 12h30 tout âge

### COMMENT FABRIQUER SON DENTIFRICE MAISON

Les 07, 21  
 et 31 août  
 Parc de Valmy  
 De 10h - 12h30  
 à partir de 8ans

### CUISINER 100% VÉGÉTAL AVEC FÉLICIA SEGOVIA.

Les 10, 22, 25 et 30 août  
 Parc de Valmy  
 De 10h - 13h30  
 Repas pris ensemble  
 après l'atelier - tout âge

### RALLYE PHOTO FORÊT

les 09, 21 et 31 août  
 Parc de Valmy  
 De 10h - 12h30 tout âge

### LES SOLS VIVANTS

Le 19 juillet  
 et les 02, 17 et 28 août  
 Parc de Valmy  
 De 10h - 12h30  
 à partir de 8 ans

### BAIN DE FORÊT

Les 17 et 24 juillet  
 Parc de Valmy  
 De 10h - 12h30 tout âge

### FRESQUE DU CLIMAT FAMILLE

le 27 juillet  
 Parc de Valmy  
 De 10h - 12h30  
 à partir de 11 ans

**Réservation obligatoire**  
**au 06 49 62 92 15**

# EXPOSITIONS À CIEL OUVERT



## Le **street-art** s'invite à Argelès

Au printemps, la Ville d'Argelès-sur-Mer créait l'événement avec le 1er festival d'art urbain Urb'Art et son off de bord mer Recycl'Art (du 30 mai au 4 juin). Pendant 6 jours, 26 street-artistes ont fait des murs de la ville et des panneaux de la plage Sud leurs toiles d'expression, entre regards sur "Argelès la naturelle" et messages pour la Nature. Partez en balade à la découverte de leurs œuvres.

### Promenade Urb'Art au village

Huit street-artistes de talents ont transformé huit murs de la ville en œuvres d'art : **Difuz** (caserne des pompiers, route de Sorède), **Adec** ("tunnel", rue du 11 Novembre), **Sodade** (lavoir, rue du 11 Novembre), **Jean Rooble** et **Niko Inko** (place Gambetta), **Ben Caillous** (local

rue de la Tolérance), **Prooz** (pignon du cinéma Jaurès, rue du 14 Juillet) et **Astus<sup>2</sup>** (local de la pétanque, allée Ferdinand Buisson). Huit regards sur "Argelès la naturelle" et autant de prétextes à explorer la ville et la découvrir sous un angle nouveau.





**Didier Lafond,**  
Conseiller municipal  
délégué au Patrimoine,  
aux Relations transfrontalières  
et à la Culture

« Le festival Urb'Art est né de la volonté municipale de créer un événement culturel qui parle aux jeunes et tisse des liens entre les générations. L'art urbain est excellent pour ça. C'est un formidable vecteur de médiation sociale et culturelle. Pendant cinq jours, on a pu voir des enfants, des adolescents et des adultes s'essayer au graff, au breakdance, voir à l'œuvre des street-artistes de talent... Cette première édition a été un vrai succès intergénérationnel ! »



### Exploration Recycl'Art à la plage

18 street-artistes de talent ont recyclé 70 panneaux des précédentes expositions grands formats du bord de mer (plage Sud). Parmi ces artistes : **Meyso, Niko Inko, Lowick MNR, Celeste, Lucie Courtes, Nô, Alissa Rossignol, AE2...** Leurs œuvres originales nous dévoilent leurs messages pour la Nature et la protection de la biodiversité. Préparez-vous à un voyage visuel extraordinaire et inspirant.



◀ Grâce à l'application Baludik (gratuite) la promenade Urb'Art se transforme en passionnant jeu de piste.

### Marenda d'aquí

Place Magellan,  
port d'Argelès



Cette exposition photographique offre un regard original sur le littoral rocheux et la côte des Albères. Les photographies de Frédéric Larrey et les textes de Bernard Rieu nous emmènent en voyage, de l'embouchure du Tech au Cap Creus, à la découverte de La Marenda d'aquí. Ce nom catalan venu du latin Maritima évoque un territoire entre terre et mer, rocheux ou parsemé d'étangs, d'embouchures de rivières, de mares et de plaques de sel, le salobre.

# EXPOSITIONS

## Germaine Chaumel, une pionnière de la photographie

**Femme d'avant-garde et artiste toulousaine aux multiples facettes, Germaine Chaumel a, dans les années 1930-1940, exploré tous les genres de la photographie ; notamment à Argelès-sur-Mer. Du 7 juillet au 30 septembre 2023, la Ville d'Argelès-sur-Mer lui consacre une double exposition.**

Après Robert Capa et Antoni Campañà, la Ville d'Argelès-sur-Mer met à l'honneur une autre figure de la photographie : Germaine Chaumel (1895-1982). Autodidacte, elle avait pour maîtres Man Ray et Brassai. Au milieu des années 1930, elle créa avec onze photographes "le Cercle des XII", y parraina Jean Dieuzaide et s'essaya à tous les genres avec talent. Mais c'est à travers l'actualité qu'elle est rentrée dans l'Histoire. Dès 1935 et jusqu'aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, elle devint l'une des premières femmes photo-reporters en France, couvrant l'actualité sportive, culturelle et politique du Sud-Ouest pour La Dépêche de Toulouse, puis pour La Garonne et l'édition toulousaine de Paris-Soir. Via des agences de presse, ses photos firent le tour des rédactions en France et à l'international !

### Entre le Sud-Ouest et le Roussillon

Entre deux reportages, Germaine Chaumel séjournait régulièrement à Argelès-sur-Mer où la famille avait acquis, au début des années 1940, une petite maison au bord du bois des pins. Parmi les 25 000 négatifs de Germaine Chaumel conservés aux Archives municipales de Toulouse se trouvent ainsi de nombreuses images prises sur nos côtes. Des clichés inédits montrant par exemple le Chantier de Jeunesse de Vichy installé en 1942 sur l'ancien site du camp mais aussi des essais autour

de la "Nouvelle Vision" où la plage servait de studio à ciel ouvert.

La Ville propose de (re)découvrir le travail de cette photographe de presse humaniste à travers une double exposition à la Galerie Marianne et au Mémorial du camp d'Argelès. Un parcours photographique à travers l'Histoire entre le Sud-Ouest et le Roussillon :

#### **Germaine Chaumel : Une pionnière de la photographie.**

Rétrospective de la vie quotidienne à Toulouse, de 1938 à 1944, ainsi qu'une sélection de photographies prises à Argelès-sur-Mer et ses environs.

Galerie Marianne, espace Liberté  
rue du 14 Juillet)

Entrée libre

#### **Luchon, chemin de l'exil républicain.**

Reportage photographique de l'arrivée des réfugiés espagnols à Luchon en avril 1938.

Mémorial du camp d'Argelès (26 avenue de la Libération)

Entrée : 2€ - Gratuit pour les Argelésien(e)s





**Brigitte de Capèle,**  
Adjointe au Maire délégué  
à la Culture et  
à la Solidarité sociale

« Nous portons avec le Mémorial du camp d'Argelès une politique de grandes expositions, à la fois photographiques et mémorielles. Il s'agit chaque fois d'inviter les Argelésiens et les visiteurs à (re) découvrir un aspect de l'histoire de la Guerre d'Espagne, la Retirada, fixé à jamais sur la pellicule par un ou une photo-reporter de renom. En 2021, nous avons eu la chance de pouvoir exposer des clichés inédits du reportage de Robert Capa sur le camp d'Argelès-sur-Mer. L'an dernier, nous avons "ouvert" la boîte rouge d'Antoni Campaña. Cette année, nous sommes heureux de pouvoir présenter le travail d'une grande dame de la photographie qui séjournait régulièrement à Argelès-sur-Mer : Germaine Chaumel ».



**Expositions, du 7 juillet au 30 septembre.**  
**Ouverture : du mardi au samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00**

## Regards sur la vieille forêt de la Massane

À l'occasion des 50 ans de la réserve naturelle nationale de la forêt de la Massane, la Ville d'Argelès-sur-Mer accueille deux expositions inédites. Imaginées et réalisées par Diane Sorel et Joseph Garrigue\*, elles nous emmènent dans l'intimité de ce "sanctuaire de nature".



En 2023, la réserve naturelle nationale de la forêt de la Massane fête ses 50 ans mais aussi la 10 000ème espèce recensée sur ses 336 hectares. La petite vallée perchée au-dessus de la mer est aujourd'hui l'un des lieux les mieux connus en termes de biodiversité à l'échelle internationale ! Cette exposition retrace cette formidable aventure naturaliste menée par plusieurs générations de naturalistes et scientifiques du monde entier. À travers 24 clichés exceptionnels, jouant avec des superpositions de photos, elle montre l'importance de toutes les espèces présentes dans un écosystème et leurs interrelations.

### Place Gambetta

À parcourir en toute liberté jusqu'au 9 septembre 2023

### Au rythme de la forêt

En 28 photographies grand format, cette exposition invite à une échappée hors du temps dans l'une de nos dernières vieilles forêts en libre évolution... La Massane et sa hêtraie universelle. Une balade visuelle et sonore au rythme de la forêt et au fil des saisons. Observez et écoutez le laisser faire de la nature, admirez sa beauté et entendez sa fragilité...

Pour une expérience immersive, retrouvez le fichier sonore qui accompagne cette exposition sur le site [www.rnmassane.fr](http://www.rnmassane.fr)

### Parc municipal de Valmy

À parcourir en toute liberté jusqu'au 15 novembre 2023

\* Diane Sorel est chargée de communication scientifique de la réserve naturelle nationale de la forêt de la Massane, Joseph Garrigue en est le conservateur.

# Tribune libre

## **Cher(e)s Argelésien(ne)s,**

Nous sommes tous inquiets face à la sécheresse. Avec une population multipliée par 15 en juillet et août, la gestion de l'eau et l'anticipation des risques deviennent cruciales.

Les solutions, nous devons les trouver ensemble, à court, moyen et long terme pour garantir un accès à l'eau à tous (citoyens, agriculteurs, vacanciers, monde économique...), en toutes saisons. Devant cette inquiétude, la municipalité ne donne pas ou peu de réponse.

Quelle vision d'Argelès à 10, 20 ans... Conformément aux dispositions de la loi Climat et Résilience, quelle maîtrise de l'urbanisation du territoire ?

Quelle politique d'urbanisme de la commune pour un développement adapté, harmonieux et respectueux de l'environnement, répondant aux besoins de la population argelésienne,

et non à la spéculation ? Aujourd'hui, la municipalité n'a aucune vision et est totalement défailante pour avoir ouvert sans aucune règle le plan local d'urbanisme.

Pourtant, c'est cette réflexion qui permettra de définir combien d'habitants supplémentaires la ville peut et veut accueillir.

D'autres maires, à l'écoute des habitants et des associations, prennent des mesures de précaution : gel des permis de construire, recensement des forages privés... Les communes doivent adapter leur PLU aux nouveaux enjeux et attentes exprimés par les citoyens. Encore faut-il le vouloir !

Cette impérative transformation exige cette vision pour demain, de la volonté, un réel travail d'équipe et du courage !

Le groupe « Argelès C'est Vous »  
Charles Campigna, Patricia Nadal,  
Guy Esclopé

---

## **Chères Argéliennes, Chers Argéliens**

Nous ne pouvons plus ignorer la crise climatique que nous traversons. Malheureusement, notre département en est le bien triste exemple en subissant une période de sécheresse sans précédent. Notre économie, principalement dépendante de l'agriculture et du tourisme, est touchée de plein fouet. Nous devons et faisons toutes et tous des efforts pour restreindre notre consommation d'eau. Un particulier ne peut plus arroser son potager quand il veut, pourtant bien utile en ces temps d'inflation, ou remplir sa piscine. Mais devrions-nous être les seuls à en subir les conséquences alors que certains secteurs bien actifs sur notre commune consomment outrancièrement cette ressource sans se poser des questions ? Notre municipalité ne devrait-elle pas montrer l'exemple ? Pensez-

vous, chers concitoyens, qu'il soit judicieux de continuer de délivrer des permis de construire dans une commune qui ne manque pas de logements ? Outre le désastre urbain qui est en train de ravager notre ville, voulons-nous être responsable d'un désastre écologique ? Monsieur le Maire, il n'est plus l'heure de réfléchir à toutes ces questions mais il faut agir et vite en prenant les décisions et les mesures qui s'imposent à vous. Nous ne voulons léguer un tel monde à nos enfants et petits-enfants. Vous avez une responsabilité envers eux.

David TRIQUERE, Alexandra COLOME,  
Laurent COMANGES



# Grande fête de l'ovalie

**Du 8 septembre au 28 octobre, la France accueille la Coupe du monde de rugby. L'Étoile Sportive Catalane et la Ville d'Argelès-sur-Mer vous invitent à vivre cet événement au "Village rugby".**

d'Argelès-sur-Mer organisent des initiations et un tournoi de beach rugby ouvert à toutes et à tous, auquel participeront chaque fois huit campings. Samedi 22 juillet, la tournée "la Coupe du monde se joue en Occitanie", organisée par la Région Occitanie, fait étape sur la plage centrale. Au programme : quizz et jeux divers en lien avec le rugby, avec des lots à la clé, photobooth, démonstrations de rugby en présence de personnalités et bien d'autres surprises.



Pas besoin de billets pour vibrer à l'unisson pendant la Coupe du monde de rugby ! L'Étoile Sportive Catalane et la Ville d'Argelès-sur-Mer mettent en place un "Village rugby" (ou fan zone), tantôt au Stade Gaston Pams, tantôt sur la Place Gambetta au milieu d'une exposition de "figures du XV de France" (du 10 septembre au 30 octobre). Tout le monde est invité à venir y partager un moment festif autour, notamment, des rencontres de l'équipe de France. Ouvert les jours de match des Bleus et de phases finales, ce village proposera, dès 18h00, de nombreuses animations : ateliers ludiques d'initiation au rugby pour les adultes comme pour les enfants, jeux gonflables, bodégas, DJ... Et bien sûr retransmission des matchs, en direct et sur écran géant.

## Rugby à la plage cet été

En attendant le coup d'envoi de la compétition, le 8 septembre, le rugby investit la plage cet été. Chaque jeudi à 15h00 sur la plage centrale, les éducateurs sportifs et animateurs de la Ville

### Les matchs retransmis sur écran géant

**Vendredi 8 septembre, 21h15**

Stade Gaston Pams

France – Nouvelle-Zélande

**Jeudi 14 septembre, 21h00 - Place Gambetta**

France – Uruguay

**Jeudi 21 septembre, 21h00 - Place Gambetta**

France – Namibie

**Vendredi 6 octobre, 21h00 - Place Gambetta**

France – Italie

**Quarts de finale - Place Gambetta**

**Samedi 14 octobre,**

vainqueur poule C / second poule D - 17h00

vainqueur poule A / second poule B - 21h00

**Dimanche 15 octobre,**

vainqueur poule D / second poule C - 17h00

vainqueur poule B – second poule A - 21h00

**Demi-finales - Stade Gaston Pams**

Vendredi 20 octobre, 21h00 (poules A et B)

Samedi 21 octobre, 21h00 (poules C et D)

**Match pour la 3<sup>e</sup> place - Stade Gaston Pams**

Vendredi 27 octobre, 21h00

**Finale - Stade Gaston Pams**

Samedi 28 octobre, 21h00

### Les poules

A : Nouvelle-Zélande, France, Italie, Uruguay, Namibie

B : Afrique du Sud, Irlande, Écosse, Tonga, Roumanie

C : Pays de Galles, Australie, Fidji, Géorgie, Portugal

D : Angleterre, Japon, Argentine, Samoa, Chili

C'EST L'ÉVÈNEMENT  
DE LA SAISON !



# hât

machine  
JEUDI 10 AOÛT  
PLAGE CENTRE

présentée par  
**CHARLY ET LULU**



# Festiv'été

 **argelès**  
sur-mer  
*la naturelle*



TOUT LE PROGRAMME SUR  
[www.ville-argellessurmer.fr](http://www.ville-argellessurmer.fr)

